

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 80 (1992)

Heft: 7

Artikel: Berne : femmes battues

Autor: nh

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280055>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berne

Femmes battues

(nh) – Les membres de l'Association pour la protection des femmes maltraitées et leurs enfants ont enfin obtenu un début de réponse du canton de Berne. Ce dernier, par l'entremise d'une commission consultative des œuvres sociales, vient de donner un premier préavis favorable à un projet de foyer pour femmes battues et leurs enfants. Créée en décembre 1990, l'Association pour la protection des femmes maltraitées se bat depuis pour pouvoir ouvrir Solidarité Femmes, un refuge pour femmes battues, à Bienne. La jeune association a dû suivre un véritable parcours du combattant avant d'obtenir une première réponse favorable des autorités cantonales. Elle s'est d'abord heurtée aux caisses vides des pouvoirs publics et aux restrictions budgétaires avant de lancer une pétition en septembre dernier. Plus de 1700 signatures de soutien ont été récoltées sur une période d'un mois et remises au directeur du Département des œuvres sociales. La situation semble s'être dès lors décaillée. Le canton et la ville de Bienne ont reconnu la nécessité d'un tel projet.

Pour les membres de l'Association pour la protection des femmes maltraitées et leurs enfants, ce préavis favorable «est déjà un bon point d'acquis». Le tour n'est cependant pas gagné d'avance. Le projet doit encore être étudié par différentes commissions, examiné ensuite par le Conseil d'Etat, avant que le Grand Conseil prenne une décision finale en septembre prochain.

Les membres de l'association pour la création de Solidarité Femmes ont pris les devants. Avant même une décision définitive du canton, elles se sont mises à la recherche de locaux. «Nous avons en vue une maison de trois étages et douze chambres, mais le contrat n'est pas encore signé», expliquent-elles. Si la maison répond aux exigences de l'association, elle sera louée à partir du mois de juillet (c'est une condition de l'agence immobilière). Et si tout se passe comme prévu et que le projet est accepté par le Grand Conseil au mois de septembre,

les premières démarches pour trouver du personnel qualifié débiteront aussitôt. Selon le calendrier établi par l'Association pour la protection des femmes maltraitées, Solidarité Femmes devrait recevoir ses premières résidentes au début de l'année prochaine. Un bureau de consultation pour femmes battues devrait également voir le jour. A l'image de celui de Genève, ce bureau aurait pignon sur rue et s'adresserait à toutes les femmes concernées par le problème, mais qui ne sont pas forcément résidentes du foyer. D'ici à une décision des autorités cantonales, les femmes victimes de violences psychiques et physiques de la région de Bienne et du Jura bernois devront se contenter des deux petits appartements proposés à Bienne par la Fondation Mütter- und Pflegerkinderhilfswerk, occupés en permanence et n'offrant aucun encadrement adéquat.

BE - NE - JU

L'Espace Femmes est lancé

(nh) – Dans le cadre des mesures spéciales mises en œuvre par l'OFIAMT dans le but d'investir dans la formation professionnelle, un projet biennois vient de recevoir le feu vert de cet office fédéral. Intitulé EFFE, Espace Femmes pour la formation et l'emploi, le projet vise avant tout à améliorer la réinsertion des femmes dans le monde du travail. Lancé par trois animatrices de stages de réinsertion proposés par l'Office d'orientation professionnelle de Bienne, EFFE devrait combler les lacunes existant au niveau de la réinsertion professionnelle des femmes dans la région.

Ce projet comprend d'une part un bureau d'information qui aura pour tâche d'accueillir et de conseiller individuellement les femmes, ainsi que de promouvoir leur réinsertion auprès du public et des entreprises. Le deuxième axe du projet s'inscrit dans une perspective plus pratique. Des stages et des rencontres devraient permettre à bon nombre de femmes de développer leurs aptitudes, d'évaluer leurs compétences formelles et informelles et de profiter d'une re-

mise à niveau. Dans leur demande de subvention à l'OFIAMT, à son pendant cantonal, l'OCIAMT et à la direction cantonale bernoise de l'Instruction publique, les initiatrices ont souligné l'importance de la création d'un tel projet pour la région biennoise. Les raisons de ce besoin sont multiples: Bienne est tout d'abord une ville avec un haut niveau de pauvreté chez les femmes; c'est aussi une cité enregistrant un taux particulièrement élevé de divorces. De multiples femmes se retrouvent ainsi dans l'obligation de (re)gagner leur vie. Beaucoup de ménagères cherchent également à retravailler, mais elles n'ont souvent pas la formation requise et ne disposent que d'un petit budget pour leur propre «reformation». EFFE est donc une réponse à toutes ces demandes. De plus, le projet soutient une lutte contre l'appauvrissement des femmes et leur dépendance vis-à-vis des services sociaux.

Ces arguments ont semblé-t-il convaincre les responsables de l'OFIAMT et de sa «filiale» bernoise. C'est ainsi que, fin

juin, la bonne nouvelle tombait: la demande de subvention pour la création de EFFE était accordée. Selon les souhaits émis par l'OFIAMT, le centre devra s'adresser non seulement aux femmes de la partie francophone du canton de Berne, mais également à celles des cantons du Jura et de Neuchâtel.

En vue d'ouvrir le plus rapidement possible le centre EFFE, l'Association pour la création d'un centre d'information pour la réinsertion et la formation des femmes s'est créée au mois de décembre 1991. Un comité, composé de sept membres issues de l'association, a également vu le jour. Il s'occupe actuellement des derniers préparatifs (engagement du personnel, recherche d'un local...) avant l'ouverture prochaine d'EFFE. Cet automne, l'association organisera une conférence de presse afin de faire connaître ses projets. Elle est par ailleurs toujours à la recherche de membres.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser à EFFE, Espace Femmes pour la formation et l'emploi, case postale 3522, 2500 Bienne 3.

PACTE COLLOQUE 92 RESSOURCES HUMAINES L'AVENIR AU FÉMININ

Le colloque a pour objectif de définir les besoins en matière de formation et de perfectionnement, en particulier pour les femmes, de cerner l'évolution des postes de travail et de rechercher de nouvelles voies de formation, afin de mieux développer et exploiter les capacités humaines nécessaires aux rapides mutations technologiques. Le colloque veut aussi rester le plus concret possible: il comprend également un cours sur l'utilisation positive du stress. **Jeudi 1^{er} octobre 1992, Ecole Polytechnique fédérale de Lausanne, Dorigny, Auditorium CE 2 près du restaurant Copernic, prix: 110 fr.**

9 h 30, introduction: Christiane Langenberger-Jaeger.

Exposés: «L'exigence cruciale de la mobilité professionnelle» par Marian Stepczynski, directeur du Journal de Genève.

«Comment se piloter pour tenir la route vers l'an 2000» par Maria Mumenthaler, présidente Manpower Suisse SA.

Débat avec Marion Gétaz, directrice IFMA; P.-D. Margot, président UVACIM; Dr Mina Michel, directrice «Leadership 2000»; Maria Mumenthaler; Françoise Pasche, déléguée au Bureau de l'égalité; D. Schmid, directeur du Centre de formation du Groupement des banquiers privés genevois; Marian Stepczynski; animé par Alexander Bergmann, professeur HEC, UNIL.

Repas

14 heures, conférence: «Le stress: une ressource à exploiter» par le Dr Mina Michel, directrice «Leadership 2000».

Pour tous renseignements: Mme Chessex, Zurich Assurances, tél. (021) 313 98 00.